

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

DISPOSITIF COVOITURAGE ARC JURASSIEN :

Présentation du dispositif et remise des prix du Challenge Covoiturage 2023

Le Sentier (Vallée de Joux), le 13 novembre 2023 – La 9^{ème} édition du Challenge covoiturage de l'Arc jurassien s'est déroulée du 25 au 29 septembre. Elle a réuni 1'300 covoitureurs représentant plus de 60 entreprises. La remise des prix aux équipages gagnants et aux entreprises récompensées s'est tenue ce jour au Sentier. Cette cérémonie a également été l'occasion de présenter le dispositif.

M. Olivier Baudat, syndic de la commune du Chenit a ouvert la conférence de presse en soulignant l'intérêt pour la Vallée de Joux à soutenir le Dispositif Covoiturage Arc jurassien. « La Vallée de Joux, c'est une économie florissante avec 8000 emplois pour 7000 habitants, qui représente 18% des exportations vaudoises et 12% du PIB vaudois. Ce bon équilibre entre développement économique et qualité de vie nécessite une attention toute particulière de la part des autorités politiques et des acteurs économiques, et ceci des deux côtés de la frontière. »

L'intervention de **Mme Mireille Gasser, coprésidente du comité de pilotage du Dispositif Covoiturage Arc jurassien**, a permis de présenter le dispositif. À ce jour, près de 80 entreprises, totalisant quelques 25'000 employés, sont partenaires du projet. Leur taux moyen de covoiturage avoisine les 25%. Entièrement financé jusqu'en 2022 par les pouvoirs publics, le Dispositif Covoiturage Arc jurassien a introduit en 2023 un nouveau modèle de financement qui associe désormais les entreprises.

Mme Béatrice Neel, directrice du Parc naturel régional du Haut-Jura a rappelé que depuis 2011, le Parc naturel du Haut-Jura avait assuré la coordination de ce programme avec arcjurassien.ch. D'autres déploiements visant à réduire les déplacements domicile-travail sont également déployés côté français. Ils s'inscrivent dans la volonté de viser une réduction des émissions des gaz à effet de serre et pourraient déboucher sur de nouvelles coopérations.

Mme Stéphanie Manoni, responsable mobilité durable à la Direction générale de la mobilité et des routes de l'Etat de Vaud : « Le Programme de législation et le Plan climat du Conseil d'Etat vaudois intègrent des mesures permettant de réduire les nuisances et les émissions de CO2 liées à la circulation des véhicules motorisés, et qui ambitionnent un report modal massif grâce à des changements de comportement en matière de mobilité individuelle. Le co-voiturage est une solution dans un contexte où les déplacements connaissent de grandes dispersions entre l'origine et la destination, et où les horaires de travail ne sont pas toujours harmonisés. Le Canton planche donc activement sur une stratégie dédiée au co-voiturage, en vue de répondre aux besoins des régions et des entreprises ne pouvant se passer de la voiture ».

Des covoitureurs et des entreprises récompensés pour leur engagement

Le 1^{er} prix, un bon gastronomique, a été remis à un équipage de l'entreprise Manufacture Breguet dans la Vallée de Joux. Les autres covoitureurs gagnants, tirés au sort au sein des sept territoires partenaires, recevront des paniers garnis de produits régionaux et des bons d'achat.

Des prix ont également été décernés aux entreprises ayant enregistré le plus de participants par rapport à leur nombre de collaborateurs. Des trophées ont ainsi récompensé *Sycrilor Industries SA* (Le Noirmont/Canton du Jura) dans la catégorie « 2 à 100 collaborateurs », *Vacheron Constantin* (Le Brassus/Vallée de Joux) dans la catégorie « 101 à 250 collaborateurs », *Orolux SA* (Le Noirmont/Canton du Jura) dans la catégorie « de 251 à 500 collaborateurs » et l'entreprise *Blancpain* (Le Sentier/Vallée de Joux) dans la catégorie « plus de 500 collaborateurs ». Par ailleurs, un prix spécial a été remis à *G&F Châtelain* (La Chaux-de-Fonds/Région Montagnes neuchâteloises) qui a connu la meilleure progression de taux de covoiturage par rapport à l'édition précédente.

Plus d'informations sur le dispositif : <http://covoiturage-arcjurassien.com/>

Au nom des co-présidentes du comité de pilotage du Dispositif Covoiturage Arc jurassien :

arcjurassien.ch
Mireille GASSER, secrétaire générale

T : +41 32 889 76 00
M : mireille.gasser@arcjurassien.ch

Parc naturel régional du Doubs Horloger
Inès MAIRE-AMIOT, Chargée de mission transition
énergétique et mobilités

T : +33 3 81 68 53 32
M : ines.maire-amiot@parcdoubshorloger.fr

